

La licence Assurance est obligatoire

Plusieurs formules sont possibles (Avec assurance individuelle ou familiale)

TYPE DE LICENCE	(Individuelle avec Responsabilité civile et Accident corporel) IRA	(Familiale avec Responsabilité civile et Accidents) IMP	(Familiale avec Responsabilité civile et Accidents) FRA	(Familiale avec Responsabilité civile et Accidents) FMP
Licence + Assurance	28,25	40,3	56,3	80,4
<i>Part assurance (incluse dans la licence)</i>	2,85	14,9	5,5	29,6
Cotisation club	25	25	50	50
Prise en charge Club	0,25	2,3	0,5	4,6
TOTAL NON CHEMINOT	53	63	105,8	125,8
Réduction Cheminot ou ayant droit	6		12	
TOTAL CHEMINOT	47	57	93,8	113,8